



Aérodrome de VINON (LFNF)

PROJET DE PLAN DES SERVITUDES AÉRONAUTIQUES DE DÉGAGEMENTS

A1 - PLAN D'ENSEMBLE

Numéro	Echelle	Date
PPSA-A1_SNIA_LFNF	1 / 25 000	Mars 2022

Communes concernées par les servitudes aéronautiques Corbières-en-Provence (04)

Gréoux-les-Bains (04)
Sainte Tulle(04)
Saint-Paul-les-Durances (13)
Vinon-sur-Verdon (83)
Beaumont-de-Pertuis (84)

Caractéristiques techniques de base : Chiffre de code de l'aérodrome : 1 Altitude de référence : 275.3 mètres NGF Piste principale 10 / 28 non revêtue : 929.3m x 177m. Seuil décalé 10 : 63 m Seuil décalé 28 : 60.1 m Piste secondaire 02 / 20 non revêtue : 1030m x 130m. Seuil décalé 02 : 45.5 m Seuil décalé 20 : 16 m Piste secondaire 16 / 34 non revêtue : 726.4m x 150m. Seuil décalé 16 : 55.4 m Piste secondaire 30 non revêtue : 388m x 80m. <u>Légende :</u> Piste non revêtue Limite des surfaces de dégagement et adaptations globales Intermédiaire des surfaces de dégagement et adaptations globales Cote altimétrique des surfaces de dégagement Limite de commune Vinon-sur-Verdon Nom de la commune Zone d'interdiction LF-P10 Cadarache Obstacles autorisés Obstacle relevé (adaptation ponctuelle) Obstacles dépassant les cotes limites autorisées à mettre en conformité Numéro d'obstacle

Arbre isolé

Zone boisée

